

RAPPORT

sur les travaux de la Commission en 1999

Monsieur le Ministre,

Les réunions statutaires ont eu lieu les 25 janvier, 31 mai et 25 octobre 1999 dans les locaux du Palais des Académies à Bruxelles. Il y a eu cinq réunions de section, une séance plénière le 25 janvier, un colloque à Bruxelles le 5 juin et une réunion du bureau le 25 octobre.

Communications faites à la séance plénière :

W. VAN LANGENDONCK : *Neurolinguïstische bewijzen van bepaalde eigennaamstheorieën.*

L. WINTGENS : *Graphie et grammaire du dialecte germanique dans l'ancien duché de Limbourg.*

Publié dans le *Bulletin* de la CRTD 71 (1999), p. 33-138.

Communications faites à la section wallonne :

J.-M. PIERRET : *Présence des dialectes de Wallonie dans la bande dessinée.*

Un hebdomadaire, qui a beaucoup fait pour le succès de la bande dessinée et qui a été créé à Marcinelle en 1938, s'est donné un nom purement dialectal (*Spirou*). Serait-ce le signe que les créateurs de bandes dessinées, si nombreux en Wallonie, ont largement puisé dans nos dialectes ? Une analyse approfondie aboutit à la constatation que le statut des dialectes dans la bande dessinée n'a rien à voir avec l'aven-

ture littéraire que vivent les lettres dialectales de Wallonie depuis le XIX^e siècle.

Il n'y a que quelques albums qui ont été créés directement en dialecte; on peut citer : *Lès deûx mauriticots* [Les deux singes] (1970-1971) de Sabine de Coune et Auguste Laloux; deux albums de Jules Flabat : *Fîrin conte lès Arsouyes* (1971-1973) et *Fîrin èt lè Manneëken-Pis* (1973); *Zanzan sabots-d'ôr à payis dès sotès* (1988) de Mittéi, adaptation d'une nouvelle de Jean Bosly écrite en wallon liégeois.

Les traductions et adaptations sont plus nombreuses. L'essai le plus ancien date de la fin du XIX^e siècle : il s'agit de *Li vicàrye di Simon èt Lînâ mètowe è lidjwès*; il est dû au Verviétois Jean-Guil-laume Leveau (1857-1900). Certaines ont obtenu de remarquables succès de librairie, par exemple, l'adaptation de Tintin en tournaisien par Lucien Jardez, *Les pinderleots de l'Castafiore* (1980), ainsi que *Li vi bleû* (1980) de François Walthéry, Raoul Cauvin et Jeanne Hou-bart-Houge.

Dans l'importante masse des albums d'auteurs de chez nous utilisant le français, la présence des dialectes est fort discrète, mais elle n'en est pas moins perceptible au lecteur attentif. Les créateurs puisent dans nos dialectes pour créer des dialogues dans des langues exotiques ou pour inventer les noms des héros, ainsi que les noms des lieux dans lesquels se déroulent les scénarios. Très souvent, la véritable nature de ces documents linguistiques est dissimulée par des graphies surchargées, par des mécoupures, par l'utilisation de signes ou de graphismes spéciaux, etc.

J. LOICQ : *A propos du toponyme Tor(r)imont à Tournay en Ardenne (Neufchâteau).*

On est intrigué par la présence d'une colline assez isolée derrière l'église de Tournay, dont le nom est précisément *Torimont*, *Torrimont* en 1611, *Torrimant* en 1632, et que Carnoy proposait d'expliquer par lat. vulg. **Torninus mons*. Une difficulté majeure se pose dans cette hypothèse : l'assimilation *rn* > *rr* qui ne va pas de soi, la consonne géminée représentant quelque chose dans la prononciation. Peut-être les clercs ont-ils été influencés par lat. *turris*? Ou bien faut-il penser à un étymon **tor/tur-no* + *mons* ou **Torinus* + *mons*? Toujours est-il qu'une hypothèse de ce type serait de nature à conforter l'origine topographique du nom de lieu Tournay, comme celui de Tournai, à savoir 'village de la colline' ou 'du fortin'.

J.-H. MICHEL : *Les toponymes celtiques de la province de Luxembourg.*

Méthode A. Par souci de n'être point trop incomplet et pour éviter les éliminations arbitraires, on devrait reprendre : 1) les toponymes pré-celtiques ; 2) les toponymes susceptibles d'être identifiés comme celtiques, y compris ceux qui présentent les suffixes *-acus* et *-(in)iacas* ; 3) les termes wallons d'origine gauloise reconnaissables comme tels (par ex. *bru* < *brucus* 'bruyère') ; 4) les mots wallons d'origine gauloise actuellement vivants dans le dialecte de Bastogne (d'après Michel FRANCARD, *Dictionnaire des parlers du pays de Bastogne*, Bruxelles, De Boeck Université ; Bastogne, Musée de la Parole, 1994. On omet ici les toponymes pré-celtiques, généralement des hydronymes, étudiés par Jean LOICQ, *Les éléments paléo-européens de la toponymie ardennaise. Annales de l'Inst. archéol. du Luxembourg* 126-127 (1995-1996), 335-351.

Méthode B. L'évidente présence de divers suffixes (*-acum*, *-ica*, *-onia*) est typique des toponymes antiques d'origine gauloise : ainsi pour Bastogne, Amberloup, Nassogne (reconnu dans *Nasonacum*), Orgeo.

Ex. : è rwèzi, Nadrin [B 12] : à rapprocher sans doute de Ressaix, à *r'sé* [Th 4], en 868 *Resacium*, en 972 *Resatio*, et de Roisin, *rwazin*, *reûzin*, à Onnezies [Mo 72], en 965 *Resin*, en 1131 *Resinium*, l'un et l'autre dér. de la racine i.e. *reth-* 'courir', qui, en gaulois, prend les formes *ret-*, *reds-*, *rest-*, *res(s)-*, d'où 'carrossable' ; les deux localités sont au voisinage d'une chaussée romaine, comme *so rwèzeu*, Vierset-Barse [H 45], près de Strée ; *rwèzi* proviendrait de **resiacum*.

Nives [B 29], *nîve*, 1049 *Nervia* ; cf. HOLDER 2, p. 734 ; à rapprocher de la Nièvre, affluent de la Loire (XIII^e s. *Nervium flumen*), et d'un affluent de la Somme, 1267 *Neve* (NÈGRE, n° 1057 et 1089) ? HERBILLON ; cf. dimin. à *niv'lè*, Assenois [Ne 63], et è *nèvièrnîri*, Nadrin [B 12], comme *Nivernum*, Nevers ?

Tenneville [Ma 51] : è *fond d'djéf*. Si l'on compare le lat. *faba* et le liég. *fève*, *féf*, ou *Amlava* (en 670) et *Amlève*, on pourra rattacher *djéf* à *gava*, *gaba*, hydronyme des Pyrénées (NÈGRE, n° 1377), attesté ailleurs aussi (en Toscane, DAUZAT, *Riv.*, v° *gave*), sans doute préceltique, 'vallée encaissée (?)' (JHM, *Congr. de Niv.*, 1984, t. 4, p. 124).

Neufchâteau : *l'is'lè*, affluent de la Vierre. Pour *l'is-lè*, pourrait-on se risquer à y voir un dérivé isolé d'*isa*, l'Oise ? Même suffixe peut-être dans à *niv'lè*, Assenois [Ne 63], à rapprocher de Nives [B 29].

Chiny [Vi 8], *tchini*, 1070 de *chisniaco* < *Cissonius* (épithète de Mercure en Gaule : HOLDER 1, p. 1033) + *-acus*; cf. Cysoing (Nord), 870 in *Cisonio*.

Pour les dérivés en -acus :

1° On ne peut reconnaître le suffixe *-acus* que grâce aux formes anciennes et, à titre conjectural, par comparaison avec des toponymes identiques ou des termes gaulois, voire gallo-romains cités par HOLDER et WHATMOUGH.

2° En gaulois, le suffixe *-acos* forme d'abord des patronymiques dérivés (LAMBERT, p. 30); à l'époque gallo-romaine, il sert généralement à désigner un domaine par le nom du propriétaire, mais il s'attache parfois à un terme descriptif (par ex. *montaniacus*).

3° On se rappellera que le suffixe *-acum* était encore vivant au XII^e siècle : *possessionem quae vocatur Rothmariacas quam nuper a quodam homine Rothmaro per venditionis titulum emerat*, cité pour Romérée par KURTH 1, p. 511 et BACH II, 1, p. 221.

4° Il faut tenir compte de la phonétique : *-acus* donne *i* bref en wallon, à opposer à EBLY [Ne 49], *ébli* < *-arius* H ou Auby-sur-Semois [B 14], à *aubi* < *-iacas*.

Observation finale : L'occupation de l'actuelle province de Luxembourg par les Celtes à l'âge du fer explique pourquoi les toponymes gaulois y sont relativement nombreux et, surtout, à peu près partout également présents. A cet égard, la région soutient avantageusement la comparaison avec l'Entre-Sambre-et-Meuse. Au surplus, un certain nombre de noms communs, signalés par M. FRANCARD, se retrouvent dans la toponymie de la province, dont ils marquent la continuité gauloise.

A la section flamande, quatre communications ont été faites.

Le 5 juin, la section wallonne a organisé un colloque à Bruxelles : *Les doublets toponymiques en Belgique au cœur de la problématique des langues*.

MARIA BESSE (Sarrebuck) : *Les doublets toponymiques le long de la frontière linguistique : méthodologie, chronologie phonétique, étude de cas*.

J. DEVLEESCHOUWER, *Les doublets toponymiques en Belgique romane et dans la région française du Nord.*

J. Devleeschouwer définit d'abord les doublets dont il entend parler : ce sont d'une part les toponymes et hydronymes provenant de traductions, bonnes ou erronées, de toponymes et hydronymes voisins, d'autre part ces derniers toponymes et hydronymes eux-mêmes.

Il esquisse brièvement l'histoire de sa découverte des doublets en Belgique romane et dans la région française du Nord : il a reconnu les premiers en 1949, et leur nombre s'élève actuellement à plus de 1500. Il espère pouvoir terminer dans quelques années le dictionnaire étymologique qu'il a entrepris d'après le plan communiqué, en 1993, au congrès des sciences onomastiques de Trèves.

1. Bien des noms anciens et énigmatiques de Wallonie (tels que *Serville* et *Souxhon*) s'expliquent de manière satisfaisante si on les considère comme provenant de traductions, bonnes ou erronées, de noms voisins.

2. Une des 'suites de doublets'. L'étymon gallo-roman de *Sorée*, au Condroz, a été erronément traduit par l'étymon germanique de *Sorinne(-la-Longue)*. Celui-ci a été bien traduit par l'étymon roman d'*Assesse*; ce dernier a été inexactement traduit par les étymons germaniques de *Haltinne* et de *Schaltin*; le premier de ceux-ci a été erronément traduit par l'étymon celtique *Grosse*; celui-ci a été erronément traduit par les étymons germaniques de *Lise* et de *Wanze*; le dernier semble avoir été bien traduit en roman, mais par un diminutif, *Jouette*. Le pays wallon était à l'époque franque une véritable mosaïque ethnique.

3. La connaissance détaillée des doublets est indispensable à une solution correcte des grands problèmes ethno-linguistiques du passé : la nature du pré-indo-européen dans le Nord et l'Est de la Gaule; l'état linguistique de la Gaule Belgique lors de la conquête romaine; la genèse de la frontière linguistique franco-néerlandaise; et l'étendue exacte de la partie romano-germanique de la Gaule septentrionale à l'époque franque.

Le *Bureau de la Commission* était composé de la façon suivante pour la période 1998-1999 : Jean GERMAIN, président; Johan TAELDEMAN, vice-président et président de la section flamande; Léo WINTGENS, président de la sec-

tion wallonne; Jean GERMAIN, secrétaire de la section wallonne; Willy VAN LANGENDONCK, secrétaire de la section flamande; Frans DEBRABANDERE, secrétaire général.

La *composition de la Commission* s'est modifiée comme suit : La commission déplore le décès de monsieur V.F. VANACKER, membre honoraire. Monsieur Ward VAN OSTA a été élu membre de la section flamande.

Le *Bulletin LXXI* (1999) compte 588 pages. Il a été envoyé aux institutions et revues avec lesquelles nous entretenons des *relations d'échange*. Les ouvrages parvenus à la Commission, à titre d'achat ou d'échange, sont déposés dans notre bibliothèque, incorporée dans la bibliothèque de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. Cent exemplaires sont mis à la disposition des centres scientifiques des universités de Belgique, pour être mis à la disposition des étudiants et chercheurs.

La section wallonne de la Commission a publié le Mémoire 19, à savoir : *Le Dictionnaire wallon-français (Malmedy, 1793) d'Augustin-François Villers*, par Jean LECHANTEUR et Martine WILLEMS, et le mémoire 20 : *Elevages divers, attelages et véhicules agricoles à Jauchette*, par Jean-Jacques GAZIAUX.

En matière de *changement ou d'attribution de noms de rues*, la Section wallonne de la Commission a été consultée en 1999 par les 66 communes wallonnes, bruxelloises et germanophones, dont les noms suivent :

Anderlecht, Bassenge, Beaumont, Berchem-Sainte-Agathe, Bernissart, Boussu, Braine-l'Alleud, Braine-le-Comte, Bruxelles, Büllingen/Bullange, Charleroi, Chaudfontaine, Ciney, Comines-Warneton, Couvin, Dalhem, Daverdisse, Dison, Enghien, Estaimpuis, Etalle, Etterbeek, Farciennes, Ferrières, Fléron, Fleurus, Fosses-la-

Ville, Frameries, Froidchapelle, Grâce-Hollogne, Hamois, Ham-sur-Heure-Nalinnes, Herstal, Incourt, Ixelles, Kelmis/la Calamine, La Bruyère, La Roche-en-Ardenne, Lens, Liège, Lincent, Malmedy, Manage, Messancy, Mons, Namur, Neufchâteau, Nivelles, Orp-Jauche, Péruwelz, Perwez, Ramillies, Rochefort, Saint-Hubert, Saint-Nicolas, Sivry-Rance, Stavelot, Tournai, Trooz, Tubize, Visé Walcourt, Waterloo, Wavre, Woluwé-Saint-Pierre, Yvoir.

La Commission a poursuivi la *révision linguistique des noms géographiques des cartes d'état-major* publiées par l'Institut Géographique National. Pour la section wallonne, l'examen a été fait par Jean-Luc FAUCONNIER, Jean GERMAIN, Jean LECHANTEUR, Jean-Marie PIERRET et Léo WINTGENS (les planchettes 32/6-8, 33/5-8, 39/1-8, 40/1-2, 45/5 et 51/1 au 1/10.000°).

Pour la section flamande et les formes néerlandaises, l'examen a été réalisé par Willy VAN LANGENDONCK.

Divers autres courriers on été également adressés aux directions générales des pouvoirs locaux du Ministère de la Région wallonne, à l'Institut géographique national ainsi qu'à des particuliers de Belgique et de l'étranger.

Au 20^e Congrès International des Sciences Onomastiques à Santiago de Compostela, la Commission a été représentée par Frans DEBRABANDERE, Jean GERMAIN, Catherine HANTON, Willy VAN LANGENDONCK et Martine WILLEMS.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Bruges, le 31 décembre 1999.

Le Secrétaire,

F. DEBRABANDERE.

Le Président,

J. GERMAIN.